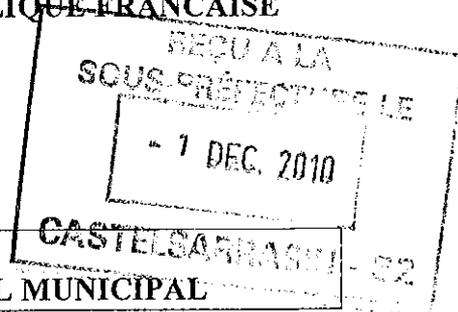


DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 25 novembre (25/11/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 novembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. BAPTISTE), M. Rolland ROUX (représenté par M. NUNZI), **Adjoints,**

M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. BOUSQUET), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Abdelkader SELAM, **Conseillers Municipaux**

M. Gilles BENECH est nommé secrétaire de séance.

08 – 25 Novembre 2010

OPAH : BILAN FINANCIER PREVISIONNEL – DEMANDES DE SUBVENTION

Rapporteur : Madame CAVALIE

Vu la délibération n°11 du 25 février 2010 portant sur le principe du lancement d'une étude sur un projet d'OPAH en 2010 sur la commune de Moissac,

Vu la délibération n°28 du 25 mars 2010 portant sur la décision d'engager une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le centre ancien de Moissac et de solliciter les partenaires financiers,

Considérant le bilan financier prévisionnel de l'opération.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le bilan financier prévisionnel comme suit:

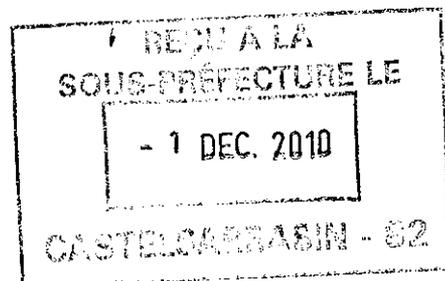
Phases	Coût estimatif (€ HT)
Étude pré-opérationnelle	60 000,00
Animation et suivi (5 ans)	230 000,00
Total	290 000,00

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives aux dossiers de demande de subvention auprès de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général,

Pour copie conforme
Moissac le 26 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :